
Numéro de police:	SL-POL-009.001	Numéro de révision:	1
Date d'entrée en vigueur initiale:	1er décembre 2018	Pages:	2
Date d'entrée en vigueur révisée:	18 aout 2023	Réexamen	18 aout 2023

POLITIQUE SOLENIS

Qualité

1.0 Politique

Solenis (toutes les filiales y compris anciennement Diversey) s'engage à l'excellence dans la qualité. Nous nous engageons à établir des relations mutuellement profitables avec nos clients. Nous fournirons constamment des produits et services de qualité. Nous nous efforçons d'améliorer continuellement les processus et les aptitudes du système. En fixant des buts et des objectifs, nous sommes capables de mesurer notre performance. Un travail d'équipe performant est mis en œuvre pour favoriser l'amélioration. Notre objectif consiste toujours à apporter de la valeur à nos employés, nos clients et les parties prenantes.

2.0 Objectif qualité

Satisfaction du client. En répondant à leurs exigences, nous entretenons des relations mutuellement bénéfiques avec nos clients. Notre objectif est de livrer des produits de haute qualité, dans la quantité demandée, à la date demandée par le client.

3.0 Système de gestion de la Qualité

Notre système de gestion de la qualité fournit la base pour atteindre nos objectifs qualité. Nous nous engageons à améliorer continuellement nos processus et nos performances dans l'ensemble de nos activités mondiales, régionales et locales. Nous mesurons et communiquons régulièrement nos performances à nos parties prenantes. Nous veillons à ce que nos produits soient conformes à toutes les exigences réglementaires et légales applicables, à nos procédures, à nos pratiques et aux normes internationales.

4.0 Communication

Nous communiquons les aspects de qualité à nos employés et aux autorités, à nos parties prenantes externes, à nos partenaires et à nos clients sur demande.

Nous communiquons les exigences de qualité à nos fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services, nous attendons d'eux qu'ils se conforment aux exigences et aux normes externes applicables et nous évaluons leur conformité comme demandé.

5.0 Partie Responsable

Le respect de cette politique est la responsabilité de chaque employé en tant que condition d'emploi. La direction de Solenis montrera l'exemple, éduquera et formera les employés et les parties prenantes.

6.0 Champ d'action

Cette politique s'applique à tous les employés Solenis, tous les sites, services et opérations.

7.0 Propriétaire

Groupe Directeur des Opérations est responsable de la mise en œuvre et des modifications de cette politique. Tous les employés sont responsables du respect de cette politique.

8.0 Dérogations

Il n'y a pas d'exception à cette politique.

9.0 Avenant

A handwritten signature in cursive script, reading "John E. Panichella", positioned above a horizontal line.

John E. Panichella
CEO